

# Procédures administratives et obligations réglementaires

## Objectif :

Connaître l'ensemble des procédures administratives et des obligations réglementaires liées à l'activité des moulins à huile.

## Programme :

- Gestion de la traçabilité,
- Enregistrement (quand, comment, par qui),
- HACCP.

## Public :

Oléiculteurs, salariés agricoles.

## Intervenant :

Professionnel de la filière oléicole.

## Informations pratiques :

Session d'une journée, 7h.

Lieu : CFPPA de Saint-Rémy de Provence.

Coût :

Gratuit pour les contributeurs VIVEA (exploitant, AF, conjoint collaborateur) à jour de leurs cotisations.

Autre statut dépendant d'un OPCA FAF (FONGECIF, OPCA2, FAFSEA ...), nous consulter.